

# À conserver

## CALENDRIER DES PAIEMENTS - ANNÉE 2018-2019 SERVICE DE GARDE École des Hauts-Clochers

Voici le calendrier des paiements du service de garde pour la période de septembre à décembre 2018. Pour plus de renseignements, svp vous référer au document «Information générale concernant les règles de fonctionnement» et à votre «Confirmation de réservation».

Vous pouvez nous faire parvenir une série de chèques postdatés encaissables aux dates mentionnées ci-dessous. **Toujours faire votre chèque au nom de la Commission scolaire des Découvreurs et y inscrire le nom de votre enfant.**

Le paiement par Internet est aussi disponible. Veuillez prendre soin d'utiliser le numéro de référence inscrit sur l'état de compte émis par **le service de garde que votre enfant fréquente cette année (2018-2019)** afin que les paiements soient acheminés au bon endroit.

Nous vous rappelons que, tel qu'indiqué dans le document «Information concernant les règles de fonctionnement», les frais de garde doivent être acquittés **avant** le début de chaque période.

### JOURS CLASSE - FRÉQUENTATION RÉGULIÈRE

PÉRIODE CONCERNÉE	Nb jours de classe	Coût par jour	TOTAL	PAYABLE AU PLUS TARD LE
Frais de gestion (par famille)		15.00\$	15.00\$	30 août 2018
2018-08-19 au 2018-09-01	2	8.20\$	16.40\$	30 août 2018
2018-09-02 au 2018-09-29	19	8.20\$	155.80\$	4 septembre 2018
2018-09-30 au 2018-10-27	18	8.20\$	147.60\$	1 <sup>e</sup> octobre 2018
2018-10-28 au 2018-11-24	18	8.20\$	147.60\$	29 octobre 2018
2018-11-25 au 2018-12-22	20	8.20\$	164.00\$	26 novembre 2018
<b>Nb de jours - Sept. à déc. 2018</b>	<b>77*</b>			

### JOURNÉES PÉDAGOGIQUES, HORS CALENDRIER ET RELÂCHE

PÉRIODE CONCERNÉE	JP	HC	REL	Coût	Total	PAYABLE AU PLUS TARD LE
2018-08-19 au 2018-09-01		3		31.50\$	94.50\$	Juin 2018
	5			12.65\$	63.25\$	<b>TOTAL: 157.75\$</b>
2018-09-02 au 2018-09-29						
2018-09-30 au 2018-10-27	1			12.65 \$	12.65 \$	19 octobre 2018
2018-10-28 au 2018-11-24	2			12.65 \$	25.30\$	15 et 16 novembre 2018
2018-11-25 au 2018-12-22						
<b>Nb de jours - Sept. à déc. 2018</b>	<b>8*</b>	<b>3</b>	<b>-</b>			

\* Deux journées pédagogiques flottantes à déterminer par l'école et une 3<sup>e</sup> qui devra être placée lors de la journée d'élection générale québécoise provinciale en octobre 2018.

Merci de votre collaboration,

Josée Lebel  
Technicienne en service de garde  
418 671-6412 poste 5406